

Nouvelle inscription

 Réinscription Licence n° : _____

DOSSIER D'INSCRIPTION / SAISON 2022 - 2023

Renseignements : uscbad31inscriptions@gmail.com - uscbad31@gmail.com - <https://www.uscbad31.com/>

Dossier à apporter complet à Pascal ou à un membre du bureau

Pièces à fournir

<input type="checkbox"/>	Dossier d'inscription
<input type="checkbox"/>	Certificat médical (format FFBad) ou Questionnaire santé
<input type="checkbox"/>	Règlement intérieur
<input type="checkbox"/>	Formulaire de prise de Licence 2022-2023
<input type="checkbox"/>	Justificatif pour les étudiants ou demandeurs d'emploi (moins de 6 mois)
<input type="checkbox"/>	Règlement par chèque(s) à libeller à l'ordre de « USC Badminton »
<input type="checkbox"/>	Autorisation d'un joueur majeur
<input type="checkbox"/>	Autorisation d'un joueur mineur

Informations Adhérent

Nom :	
Prénom :	
Né(e) le :	
Adresse :	
Téléphone domicile :	
Téléphone mobile :	
Adresse mail :	

Complément d'informations Adhérent mineur

	Mère / Tuteur	Père / Tuteur
Nom :		
Prénom :		
Adresse :		
Téléphone domicile :		
Téléphone mobile :		
Adresse mail :		

Informations Licence

Tarifs

<input type="checkbox"/>	Licence Jeu Libre	125 €
<input type="checkbox"/>	Licence Entraîné Minibad / Poussins (année de naissance minibad 2015 / Poussins 2013 -2014)	85 €
<input type="checkbox"/>	Licence Entraîné Loisirs (Benjamins / Minimes) (année de naissance 2011-2012//2009/2010)	140 €
<input type="checkbox"/>	Licence Entraîné Compétiteurs (Benjamins) (année de naissance 2011-2012)	140 €
<input type="checkbox"/>	Licence Entraîné Compétiteurs (Minimes / Cadets / Juniors) (année de naissance 2007-2010)	140 €
<input type="checkbox"/>	Licence Adulte Entraîné Débutant	150 €
<input type="checkbox"/>	Licence Adulte Entraîné Intermédiaire	170 €
<input type="checkbox"/>	Licence Adulte Entraîné Confirmé	170 €
<input type="checkbox"/>	Licencié FFBAD autre club, accès au jeu libre	75 €
<input type="checkbox"/>	Licencié FFBAD autre club, accès entraînement et jeu libre	125 €

- Réduction de **10€** aux habitants de Colomiers.
- Réduction de **20€** pour les étudiants et demandeurs d'emploi.

Moyens de Paiement (paiement par chèques en 1, 2 ou 3 fois)

<input type="checkbox"/>	Chèque 1 : banque _____ n° _____ (septembre 2021)
<input type="checkbox"/>	Chèque 2 : n° _____ (octobre 2021) <input type="checkbox"/> Chèque 3 : n° _____ (novembre 2021)
<input type="checkbox"/>	Participation CE, société : _____
<input type="checkbox"/>	Ticket Sport mairie de Colomiers (avant le 10 novembre 2021)
<input type="checkbox"/>	Attestation de paiement (vous souhaitez une facture)

L'inscription est validée seulement si ce dossier est complet.

Le présent règlement intérieur est le règlement intérieur de la section Badminton de l'Union Sportive de Colomiers (USC). Cette section est affiliée à la Ligue Occitanie de Badminton. Ses adhérents sont donc soumis au règlement fédéral de la Fédération Française de Badminton (FFBAD).

Article 1 – Adhésion

L'adhésion des membres du club est soumise au versement d'une cotisation. Toutes sommes versées au titre des cotisations et/ou des prestations sont définitivement acquises par l'association et non remboursables quelle qu'en soit la raison et/ou la période. Le club n'est pas responsable des fermetures administratives du gymnase / l'adhésion est pour l'année entière et ne peut donner lieu à remboursement en cas de fermeture ou réduction des horaires de jeu.

En plus de la cotisation, les adhérents devront remplir et fournir le questionnaire médical de la FFBAD ainsi que le certificat médical de la FFBAD (*valable 3 ans*). Ces documents sont à télécharger sur le site de la FFBAD. Les adhérents devront aussi remplir le bulletin d'inscription du club via Internet et devront signer le règlement intérieur. Sans ces formalités validées par l'USC Badminton, l'adhérent ne sera pas autorisé à accéder au gymnase, ni à participer aux activités de l'USC Badminton.

L'adhésion implique forcément l'acceptation du présent règlement.

Les adhérents de l'USC Badminton sont couverts par la licence-assurance souscrite sur le plan national par la Fédération Française de Badminton. Elle couvre essentiellement les risques inhérents à ce sport. Les garanties précises sont indiquées sur la fiche d'inscription.

Article 2 – Cotisation et créneaux

Le montant des cotisations et les créneaux horaires sont à consulter sur le site du club.

Les créneaux de jeu libre sont accessibles à tous les adhérents. Concernant les adhérents de moins de 16 ans, ils devront être placés sous la responsabilité d'un joueur majeur présent ce jour-là dans le gymnase et licencié à l'USC Badminton.

Article 3 - Droits et devoirs des adhérents

Les adhérents devront avoir un comportement et un esprit sportif exemplaire. Toute attitude contraire au bon déroulement de la vie du club pourra, après avertissement et délibération du bureau, faire l'objet d'une exclusion partielle ou totale du club, sans remboursement de la cotisation.

Les adhérents devront avoir une tenue correcte et adaptée à la pratique du badminton en salle.

Les adhérents, ou pour les mineurs leurs responsables, s'interdisent de quelque façon que ce soit, directement ou indirectement, de tenter de porter préjudice moral ou matériel à l'Union Sportive de Colomiers et à l'USC Badminton, à ses membres ou à son image tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses locaux.

Article 4 – Procédures disciplinaires

Les adhérents sont tenus de respecter le présent règlement intérieur, ainsi que les consignes de sécurité données par les bénévoles et les entraîneurs.

Les adhérents et les compétiteurs sont tenus d'être à jour de leurs créances vis-à-vis de l'USC Badminton (adhésion, tournois, stages, ...) sous peine de suspension d'inscription aux futurs tournois ou aux activités organisées par l'USC Badminton.

Article 5 – Locaux L'accès au gymnase est réservé aux personnes licenciées à l'USC Badminton et aux personnes détenant l'accord d'un membre du club.

Les autres personnes ne sont pas autorisées à rentrer dans l'enceinte du gymnase. Les adhérents s'engagent à se conformer aux règles et usages des locaux municipaux utilisés par l'USC Badminton. Ils s'engagent à avoir une tenue adaptée et appropriée à la pratique du badminton en salle (gymnase), notamment au niveau des chaussures.

Article 6 – Responsabilités

L'USC Badminton ne peut répondre éventuellement, que des fautes dont la responsabilité lui incombe du fait de son personnel, de ses bénévoles, ou pour toute autre raison engageant sa responsabilité.

Lors des créneaux horaires du gymnase dédiés à l'USC Badminton pour ses activités sportives (entraînements, stages, jeux libres, tournois ...), l'USC Badminton a la responsabilité de ce qui survient à ses adhérents. Sauf si l'adhérent est l'auteur d'actes répréhensibles pouvant entraîner pour lui, ou pour autrui, une mise en danger tels que la désobéissance ou la violence.

De plus, la responsabilité de l'USC Badminton ne peut être engagée si un mineur quitte le gymnase avant la fin des entraînements sans autorisation de son encadrant.

Chaque adhérent, ou toute autre personne entrant dans le gymnase, est responsable de tout préjudice occasionné de son fait à autrui et /ou aux biens de l'USC Badminton.

Tout matériel ou objet, de valeur ou pas, apporté dans les locaux du club, sont placés sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires ou de leurs détenteurs. L'USC Badminton ne pourra pas être tenue responsable en cas de vol, de dégradation ou de perte.

Article 7 – Adhérents mineurs

Les responsables (parents, tuteurs, ...) d'enfants mineurs, restent entièrement garants devant l'USC Badminton ou les tiers, de la conduite des enfants dont ils ont la charge.

En amenant l'enfant mineur dans les locaux du club, les responsables de l'enfant devront s'assurer de la présence effective d'un majeur responsable en charge de l'activité sportive du club. Pour récupérer l'enfant à la fin de cette activité, les responsables de ce dernier sont tenus de venir le chercher dans les locaux du club en se signalant auprès du majeur responsable.

En ce qui concerne le ou les enfants dont les responsables ne seraient pas venus le ou les chercher, la responsabilité de l'USC Badminton est strictement limitée à la période s'écoulant entre les horaires de début et de fin de l'activité sportive en question.

Article 8 – Compétitions

Dans la mesure où un adhérent s'engage à représenter le club en compétitions fédérales, régionales ou interclubs, cet engagement est valable pour toute la saison en cours. Il devra avoir un comportement compétiteur, respectueux et un esprit d'équipe.

Dans le cas où il ne souhaiterait plus faire partie de l'équipe, il doit prévenir le club via son capitaine au moins un mois avant la date d'une future compétition.

Nom : _____
Prénom : _____
Fait à _____, le _____

Signature avec mention « lu et approuvé »

Le président

DEMANDE DE LICENCE 2022/2023

POUR LES MINEURS 1

Remplissez en lettres capitales et signez en 2 exemplaires ce formulaire. Conservez un exemplaire et remettez le second à votre Président(e) de club.

RENOUELEMENT DE LICENCE N° (8 chiffres) NOUVELLE LICENCE

CLUB

LIGUE DÉPT

NOM NOM DE JEUNE FILLE

PRÉNOM SEXE : FÉM. MASC. NATIONALITÉ :

NÉ(E) LE À (ville, département et pays)

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE PAYS

TÉL. FIXE : + 33 (0) TÉL. MOBILE : + 33 (0)

E-MAIL

- J'accepte que la Fédération et ses organes déconcentrés utilisent mes coordonnées afin de m'envoyer des informations liées à mon adhésion et au fonctionnement de la Fédération.
 J'accepte que la Fédération et ses organes déconcentrés utilisent mes coordonnées à des fins de communication concernant le badminton français, international et les événements de la Fédération.
 J'accepte que la Fédération transmette mes coordonnées à ses partenaires afin notamment de recevoir des offres privilégiées et sélectionnées par la Fédération.

Je ne souhaite pas que l'on puisse accéder à ma fiche résultat personnelle, j'ai conscience que ma participation à au moins une compétition officielle me fera apparaître dans les résultats de compétition et dans le classement de la Fédération conformément au règlement général des compétitions.

Protection des données à caractère personnel "Les données font l'objet d'un traitement effectué par la FFBAD pour son propre compte et le compte de ses organes déconcentrés et des clubs affiliés. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Française de Badminton, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion des licences, l'utilisation et la diffusion d'images ou de sons vous concernant, ainsi que pour l'envoi d'informations postales ou digitales. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission d'intérêt public et votre consentement. Ces données seront conservées le temps de la validité de la licence. Elles seront supprimées de manière sécurisée à partir de 3 ans après la fin de cette validité. Pendant toute la durée de conservation des données personnelles, et à partir de ce jour, la FFBAD met en place tous les moyens aptes à assurer leur confidentialité, leur exactitude, et leur sécurité, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés et non habilités. L'accès aux données à caractère personnel est strictement limité aux collaborateurs de la Fédération et ses prestataires, des ligues, des comités, et des clubs affiliés, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Vos données sont hébergées sur des serveurs localisés en France. Conformément à la loi 78-17 «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, demander leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime en contactant la Fédération au 01 49 45 07 07 ou par mail : cnil@ffbad.org. Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse <https://www.cnil.fr/plaintes>."



Rappel : Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, vous devez consulter un médecin pour qu'il vous examine et voit avec vous quel sport vous convient. Au moment de la visite, donnez-lui ce questionnaire à remplir.

ASSURANCE :

Je soussigné(e), atteste avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du code du sport). Dans ce cadre, je déclare avoir reçu, pris connaissance et compris les modalités d'assurances présentées dans la notice d'information assurance FFBAD ci-annexée, et de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel facultatives proposées avec ma licence. Le prix de l'option de base incluse dans ma licence est de 0,32€ TTC. Je peux ne pas y adhérer et le signifier par écrit auprès de mon club à l'aide du formulaire de refus mis à ma disposition (procédure obligatoire). La souscription d'une option complémentaire A ou B se fait à l'aide du bulletin d'adhésion individuelle téléchargeable depuis le site internet de la FFBAD - rubrique assurance.

HONORABILITÉ :

Je soussigné(e), atteste avoir été informé(e) de la mise en place d'un contrôle d'honorabilité pour toute personne exerçant ou souhaitant exercer une fonction d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, je consentirai à la transmission des éléments constitutifs de mon identité par la Fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité selon les articles D.131-2 et D.131-2-1 du code du sport soit effectué.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE :

Considérant le Code du sport - Titre III : Santé des sportifs et lutte contre le dopage,
 - Article L232-10-3 : « Il est interdit à toute personne de s'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle prévues par le présent titre. »
 - Article L232-12 : « Les opérations de contrôle sont diligentées par le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage. Les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 ayant la qualité de médecin peuvent procéder à des examens médicaux cliniques et à des prélèvements biologiques destinés à mettre en évidence l'utilisation de procédés prohibés ou à déceler la présence dans l'organisme de substances interdites. Les personnes agréées par l'agence et assermentées peuvent également procéder à ces prélèvements biologiques. Seules les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 et qui y sont autorisées par le code de la santé publique peuvent procéder à des prélèvements sanguins. »

DROIT A L'IMAGE :

Dans le cadre de l'exécution de la présente prise de licence et pour la promotion de la FFBAD et du badminton, le signataire reconnaît que la FFBAD, ses organes déconcentrés et ses clubs peuvent procéder à des captations d'image et de voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion du badminton, les images et les voix ainsi captées, sur tous supports de communication quels qu'ils soient, à titre gratuit, et ce, pendant la durée de validité de sa licence, et pour le monde entier.

Signature du licencié ou de son représentant légal

Faire précéder la signature de la mention : "lu, compris et accepté"

LES RESPONSABLES LÉGAUX DES ENFANTS MINEURS SONT TENUS DE REMPLIR L'AUTORISATION D'INTERVENTION CI-DESSOUS

JE SOUSSIGNÉ(E) : M. , MME ,

NOM

E-MAIL

TÉL

AGISSANT EN QUALITÉ DE :
 PÈRE, MÈRE, TUTEUR, TUTRICE,

autorise pour mon fils (ma fille, mon pupille, ma pupille) le responsable du club à faire intervenir les services de santé publics en cas d'accident corporel de l'enfant.

NOM DE L'ENFANT

PRÉNOM

LE / /

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

NIVEAU DE GARANTIES DE L'ASSURANCE GENERALI

2

Résumé des contrats GENERALI n° AN987 507 et EUROP Assistance n° 58.223.892

VOUS ÊTES LICENCIÉ(E) À LA FFBaD, VOTRE LICENCE COMPREND :

1/ une garantie Responsabilité Civile obligatoire : Incluse dans la licence, elle vous assure pendant la pratique de votre activité sportive FFBaD contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers. Tous les détails sur le site internet de la FFBaD.

2/ une garantie Accident Corporel non obligatoire :
La FFBaD attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Dans ce cadre, la FFBaD propose à ses licenciés trois formules d'assurance :

- Une garantie « Accident Corporel de base » incluse dans la licence ;
- Deux options complémentaires A et B permettant d'augmenter les montants garantis par la garantie de base.

Le détail de ces garanties vous est présenté ci-dessous et dans les notices d'information GENERALI référencées « Assurance FFBaD » en libre consultation sur le site internet de la FFBaD.

Garantie Accident Corporel de base (0,32 € TTC)

NATURE DE LA GARANTIE ACCIDENT	MONTANTS GARANTIS		
	LICENCIÉS	DIRIGEANTS	ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
Décès	10.000 €	20.000 €	40.000 €
Déficit Fonctionnel Permanent	30.000 € /pers. x taux d'invalidité	40.000 € /pers. x taux d'invalidité	80.000 € /pers. x taux d'invalidité
Indemnité Journalière en cas d'arrêt de travail	néant	néant	Maximum 60 € par jour pendant 365 jours au plus, franchise 7 jours
Frais de traitement (1)	1.500 € par sinistre		
Premier appareillage non pris en charge par la Sécurité Sociale	100 € par victime et par accident		
Dépassements d'honoraires (1)	Maximum 250 € par sinistre		
Hospitalisation	100% du forfait hospitalier		
Optique (1)	350 € par bris		
Soins dentaires et prothèses (1)	1.000 € par sinistre		
Frais de remise à niveau scolaire	50 € par jour, maximum 60 jours après application d'une franchise de 10 jours		
Centre de traumatologie sportive (1)	Maximum 4.500 €		
Remboursement cotisation club et licence suite à accident corporel couvert par le contrat et entraînant un arrêt total d'activité sportive médicalement justifié.	Sur justificatifs: max 250 € par sinistre. Remboursement au prorata de la période de non activité franchise relative de 3 mois		

(1) Sous déduction des prestations servies par la Sécurité Sociale et les mutuelles complémentaires, dans la limite des frais réels.

Assistance rapatriement Prestations délivrées par EUROP Assistance contrat n° 58.223.892 appelez le +33.(0)1.41.85.81.02	Rapatriement : frais réels Frais médicaux à l'étranger (1) : 152.500 €
--	--

OPTIONS A et B COMPLÉMENTAIRES à la garantie de base :

Les options vous permettent d'améliorer votre couverture d'assurance et ainsi d'être encore mieux protégé lors de la pratique de votre sport. Les montants indiqués dans le tableau se substituent aux montants de la garantie de base.

NATURE DES DOMMAGES	OPTION A 10,12 € TTC	OPTION B 19,62 € TTC
Décès	20.000 €	40.000 €
Déficit Fonctionnel Permanent	40.000 €	80.000 €
Indemnités journalières (après application d'une franchise de 7 jours)	30 € par jour pendant 365 jours	60 € par jour pendant 365 jours

Attention : Si les options complémentaires offrent des niveaux de garanties supérieures aux garanties de base, elles ne permettent pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

MODALITÉS D'ADHESION AU CONTRAT :

Le licencié ayant postulé à la licence FFBaD est couvert automatiquement au titre des garanties de base du contrat qui lui sont applicables. Il peut refuser d'adhérer à la garantie de base « accident corporel » par écrit (procédure obligatoire), directement auprès de son club et à l'aide du document « refus des garanties accident corporel » en ligne sur le site internet de la FFBaD. S'il désire bénéficier d'une garantie plus étendue au travers des options complémentaires A ou B, le licencié devra utiliser le bulletin d'adhésion dédié et en ligne sur le site internet de la FFBaD. Le complément de prime dû à l'augmentation des garanties sera réglé directement auprès d'AIAC Courtage, 14 rue de Clichy, 75311 Paris cedex 09.

VIE DU CONTRAT D'ASSURANCE :

Le contrat se compose du présent formulaire de demande de licence et des notices d'information référencées « Assurance FFBaD » dont le licencié reconnaît avoir reçu un exemplaire.

PRISE D'EFFET DES GARANTIES/DUREE :

La garantie prend effet le jour de l'enregistrement de la licence auprès de la FFBaD et du règlement de la prime correspondante.

Elle prend fin le jour où la licence FFBaD pour la saison en cours n'est plus valide.

ASSUREUR : GENERALI IARD, SA au capital de 59.493.775 €, Entreprise régie par le code des assurances – 7 Bd Haussmann 75456 PARIS Cedex 09 – RCS PARIS 552062663 - Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026. Soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel 61 rue Tailbout - 75436 PARIS Cedex 09.

Les relations précontractuelles et contractuelles sont régies par la Loi Française.

La langue des relations précontractuelles et contractuelles est le français.

MODALITÉS D'EXAMEN DES RECLAMATIONS :

En cas de désaccord, vous pouvez adresser une réclamation écrite avec le motif du litige et les références du dossier à : GENERALI – SERVICE RECLAMATIONS – 7, Boulevard Haussmann – 75456- PARIS Cedex 09

INFORMATION RELATIVE A LA VENTE A DISTANCE :

Si vous avez adhéré au présent contrat en utilisant exclusivement une ou plusieurs techniques de communication à distance et à des fins n'entrant pas dans le cadre de votre activité commerciale ou professionnelle, vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires à compter du jour de la conclusion du contrat (réputé être la date d'effet des garanties mentionnée dans le bulletin d'adhésion) pour y renoncer sans justifier de motifs ni supporter de pénalités. Ce droit ne s'applique pas si vous avez déclaré un sinistre mettant en jeu les garanties.

Dans ce cas, pour renoncer au contrat, adressez une lettre recommandée avec accusé de réception, rédigée suivant le modèle ci-dessous à l'adresse :

AIAC – 14 rue de Clichy – 75311 Paris Cedex 9

« Je soussigné(e) _____, renonce par la présente à l'adhésion au contrat d'assurance Individuelle Accident n° AN987.507 que j'avais souscrit à distance le _____.

Les garanties cessent à la date de réception de la renonciation. Le cas échéant, les cotisations déjà versées me seront remboursées à l'exception de celles correspondant à la période de garantie écoulée.

Fait à _____, le _____.

Signature du licencié »

INFORMATION SUR LE CONTRAT :

Lorsque vous souhaitez obtenir des précisions sur les clauses d'application de votre contrat notamment à la souscription ou en cas de sinistre, contactez :

AIAC courtage, 14 rue de Clichy, 75009 Paris

N° VERT : 0 800 886 486

Assurance-ffbad@aiac.fr

Les résumés des contrats sont téléchargeables depuis le site internet de la FFBaD – www.ffbad.org - rubrique assurance. Les contrats sont consultables à la Fédération, 9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

Remplissez le formulaire de déclaration d'accident en ligne que vous trouverez sur le site internet de la FFBaD (rubrique assurance). Un accusé réception comprenant un numéro de dossier et la procédure à suivre pour le meilleur traitement de votre dossier vous seront immédiatement communiqués par Email.

Pour faire appel à EUROP ASSISTANCE :

appelez le +33.(0)1.41.85.81.02.

Attention, aucune prestation d'assistance ne sera délivrée sans l'accord préalable d'Europ Assistance.



GdB

Certificat médical de non contre-indication Formulaire obligatoire

Formulaire 1

adoption :
entrée en vigueur : 01/09/2020
validité : permanente
secteur : ADM
remplace : Chapitre 02.01.F1-20189

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

ENGAGEMENT DU JOUEUR POUR LE CERTIFICAT MEDICAL

Le badminton est un sport qui peut solliciter intensément les systèmes cardiovasculaire et respiratoire. Cette activité physique particulière doit donc inciter le médecin à la prudence pour la délivrance de ce certificat. Le risque de mort subite au cours d'une activité physique intense existe chez les séniors et aussi chez les plus jeunes.

Le présent certificat doit être établi par un médecin titulaire du doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des médecins.

La commission médicale de la FFBaD rappelle l'utilité :

- d'un interrogatoire soigneux sur les antécédents personnels et familiaux, à la recherche de facteurs de risques : Symptômes cardiaques, palpitations, essoufflement anormal, fatigue intense après un effort, anomalies du bilan lipidique, hypertension artérielle, diabète, obésité, atteinte de la fonction rénale, élévation de la CRP. et antécédents familiaux de maladie cardiovasculaire.
- d'un examen clinique attentif.
- d'un électrocardiogramme de repos de dépistage à partir de l'âge de 12 ans.

Seul le Médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique, etc. en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque après en avoir apprécié l'importance.

Je déclare avoir pris connaissance et compris ces informations concernant ma santé et la pratique du badminton. Je ne saurais ainsi me retourner contre la FFBaD pour ces motifs. Je sollicite donc une licence pour la pratique du badminton, y compris en compétition.

Fait le à
(Signature du joueur ou de son représentant légal,
précédée de la mention « lu et approuvé »)

Certificat médical

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour

Nom Prénom
né(e) le : / /

et, après avoir pratiqué les examens recommandés par le consensus médical, je certifie que son état ne présente pas de contre indication à la pratique du sport ou du badminton, y compris en compétition.

Fait le à Signature et cachet du médecin examinateur

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégage la responsabilité de la FFBaD. Ces examens ne sont pris en charge ni par la Fédération Française de Badminton, ni par les organismes sociaux.

L'utilisation de ce formulaire est obligatoire, il doit être remis avec la demande de licence au club qui le conservera



QUESTIONNAIRE DE SANTE « SPORTIF MINEUR » PRÉALABLE À L'OBTENTION OU AU RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE D'UN MINEUR AUPRÈS DE LA FFBaD

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/> Ton âge ans		
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué(e)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si toi ou tes parents avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Vous devez consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient.

Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Dans ce cas un certificat médical est nécessaire pour que tu puisses pratiquer le badminton.

Si toi ou tes parents avez répondu Non à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir.

Attestez simplement, à l'aide de l'attestation ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions.



ATTESTATION

Je soussigné(e),

NOM : _____

PRÉNOM : _____

en ma qualité de représentant légal de :

NOM : _____

PRÉNOM : _____

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé « Sportif mineur » et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature du représentant légal :

FICHE D'AUTORISATION JOUEUR MINEUR

(A remplir par le représentant légal pour les adhérents mineurs)

Je soussigné(e) ,
demeurant au ,
agissant en qualité de parents-représentant légal de,

1. Autorise les responsables de l'USC Badminton à prendre, en cas d'urgence, toutes décisions qui s'avéreraient nécessaires à la sauvegarde de mon enfant, y compris son transfert dans un centre hospitalier le plus proche,
2. Autorise l'utilisation de toutes les photos de mon enfant sur les supports de communication de l'USC Badminton. Dans le cas contraire, prière de nous faire parvenir votre refus par courrier,
3. Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du club, et m'engage à le respecter et le faire respecter par mon enfant,
4. Préviens le secrétariat en cas d'arrêt de l'activité,
5. Décharge l'Union Sportive Colomiers Badminton de toute responsabilité en cas d'accidents qui pourraient survenir avant et après les horaires des séances d'entraînement.

Fait à

Le

Signature :